

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 339

non-membres : 25 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Avril 1994

Une perle de l'A.T.S. (16 mars): « Les Nations Unies regrettent par ailleurs que la Suisse ne *reconnait* à Genève qu'un chef de mission par pays. »

## Surdose

En 1977, le présent bulletin a suggéré de remplacer *overdose* par « surdose » (sur le modèle de surcharge, surnombre, etc.). En 1985, ce terme figurait en France parmi ceux qui faisaient l'objet de « recommandations officielles ». Il est entré notamment au Petit Larousse. Mais, dans la presse, il a encore de la peine à percer.

Exemple : le mois dernier, l'agence A.P. signalait que le chanteur de rock K. Cobain avait été admis à l'hôpital de Rome « pour une surdose de tranquillisant ». Ce texte a été publié dans un quotidien lausannois avec ce titre : « Kurt Cobain s'écroule après une *overdose* »...

(Défense du français, n° 339, avril 1994)

## Protagoniste

« A la différence des deux autres *protagonistes* du volet suisse de l'affaire, le Brésilien a toujours nié toute participation au coup. »

Le protagoniste était l'acteur principal dans une tragédie grecque. Au sens moderne, c'est la personne qui joue le premier rôle dans une affaire.

Comme le montre l'exemple ci-dessus, on a tendance à utiliser ce mot dans le sens de personnage, complice ou comparse.

(Défense du français, n° 339, avril 1994)

## Au cas où...

A propos du projet « Lémanparc » : « Cette nouvelle procédure pourrait amener une pluie de requêtes devant le TF, au cas où le Tribunal administratif *entérine* le rejet signifié par le chef du Département des travaux publics. »

L'expression « au cas où... » se construit avec le conditionnel : au cas où le tribunal entérinerait...

(Défense du français, n° 339, avril 1994)

## « En charge de... »

La rapidité avec laquelle l'anglicisme « en charge de... », (*in charge of...*), supplantant « chargé de... », s'est répandu en Suisse romande, est consternante. Il est vrai que l'exemple vient de haut, puisqu'on voit des ministres français l'utiliser à la télévision.

Récemment, une présentatrice de la Radio romande a parlé de la commission fédérale *en charge de* l'examen d'un projet de loi, ce qu'on n'eût pas entendu l'année dernière encore.

(Défense du français, n° 339, avril 1994)

## Abusé

Titre dans un quotidien vaudois : « Des avocats romands volent au secours des enfants *abusés*. »

Il ne faut pas confondre « abuser quelqu'un » et « abuser de quelqu'un ».

Des enfants abusés, ce sont des enfants dont on a trompé la crédulité. Ceux qui sont victimes de criminels sont des enfants dont on a abusé.

(Défense du français, n° 339, avril 1994)

## Maître d'oeuvre

A propos du projet « Lémanparc » : « Etonnés de n'avoir jamais été consultés par le *maître d'oeuvre*, les opposants sont déterminés à poursuivre la lutte sur le terrain judiciaire. »

Jadis chef des artisans travaillant à la construction d'un édifice, le maître d'oeuvre est aujourd'hui l'architecte ou l'ingénieur qui a conçu un projet et en mène à bien la réalisation.

Le responsable du projet, qui en assume la dépense, s'appelle maître de l'ouvrage.

(Défense du français, n° 339, avril 1994)